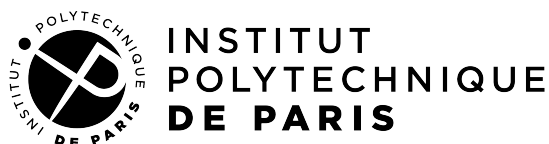




28 MAI 2026

Règlement Général et Sportif



ENST2



Sommaire

1. Règlement général de l'Ekiden du Platal 2026	3
1) Le Principe	3
2) L'éthique	3
3) Les participants	4
2. Règlement sportif de l'Ekiden du Platal 2026	6
1) Le parcours	6
2) La course	7
3. Traitement des données	8

1. Règlement général de l'Ekiden du Platal 2026

Tous les participants doivent prendre connaissance du règlement avant l'événement. En s'inscrivant à l'Ekiden du Platal 2026, les participants acceptent ce règlement et s'engagent à le respecter. De plus, ils déclarent être couverts par une assurance personnelle et prendre sous leur responsabilité tout accident de santé à la suite ou au cours de cet événement.

1) Le Principe

L'Ekiden du Platal est une course en relais de 6 personnes sur la distance du marathon (soit 42,2 km).

Cette année 2026 un nouveau format plus accessible sera proposé : **Un Baby - Ekiden**, d'une distance de 20 km. Ce format est prévu avant tout pour les personnes ne pouvant courir la version complète de l'Ekiden. Le but n'est pas de réaliser une course trop rapide sur 2.5km.

Voici la décomposition des distances pour chaque relayeur selon le format choisi :

Relais	Ekiden (42,2 km)	Baby-Ekiden (20 km)
1er coureur	5 km	2.5 km
2ème coureur	10 km	5 km
3ème coureur	5 km	2.5 km
4ème coureur	10 km	5 km
5ème coureur	5 km	2.5 km
6ème coureur	7,2 km	2.5 km

L'Ekiden du Platal est organisé par le BDS de Télécom Paris et a vocation à animer la vie de campus de l'IP Paris, et du plateau de Saclay en général. Il est donc à destination des étudiants de toute l'Île de France et au personnel des établissements d'enseignement supérieur du plateau de Saclay.

2) L'éthique

Les coureurs, bénévoles et organisateurs s'entendent ainsi autour des valeurs suivantes :

- ▶ **Le respect des personnes** : Se respecter soi-même et respecter les autres les bénévoles, les autres coureurs, les organisateurs. Nous ne tolérerons aucune forme de tricherie. En cas de détresse ou de danger, l'assistance

physique ou matérielle entre coureurs est obligatoire pendant la course. Le respect des riverains est de rigueur.

- ▶ **Le respect de l'environnement** : Respecter la faune et la flore environnante doit être une préoccupation permanente de l'ensemble des participants. L'organisation mettra en place un tri sélectif des déchets ainsi que différentes actions visant à favoriser le développement durable. Tout comportement irrespectueux de l'environnement (jet de déchets sur le parcours) sera sanctionné par une sanction définie par le jury de course.
- ▶ **Le partage et la solidarité** : Chaque coureur ou volontaire, viendra prioritairement en aide à tout participant en situation dangereuse.
- ▶ **L'exploration de ses limites et la connaissance de soi** : Chaque coureur doit prendre en compte ses limites. Un dispositif de secours sera mis en place. Toutefois, vous devez vous arrêter si votre état physique ne vous permet plus de continuer dans des conditions physiques ou morales sécuritaires.

3) Les participants

Chaque participant ne peut faire partie que d'une seule équipe. Il est cependant possible de combler une équipe qui n'a pas le nombre nécessaire de coureurs le jour J. Les équipes non étudiantes et non personnel des établissements d'enseignement supérieur du plateau de Saclay ne seront pas récompensées.

L'équipe est composée de 6 coureurs. Une équipe est soit féminine, soit mixte, soit masculine. Les équipes étudiantes peuvent être inter-écoles (cela est même encouragé pour partager les valeurs du sport).

Il est possible d'avoir un/des coureurs handisport. Ces situations seront traitées au cas par cas par l'organisation. L'équipe se doit de contacter l'organisation 1 semaine avant la fin des inscriptions.

Inscription

Les inscriptions se font exclusivement en ligne. En cas de problème, les participants peuvent contacter l'organisation. Le lien du site pour les inscriptions est accessible depuis le site <https://www.ekiden-platal.fr/>. À l'inscription, le capitaine crée une équipe qu'il peut remplir lui-même, ou bien ses coéquipiers pourront la rejoindre.

Chaque coureur étudiant doit fournir une carte étudiant/certificat de scolarité. Pour les personnels, tout justificatif jugé adéquat sera accepté. Au moins une semaine avant l'événement, les certificats médicaux ou licences de course devront être déposés sur le site. Dans le cas contraire, ces documents peuvent être présentés le jour de la course.

À leur inscription, chaque équipe renseignera un nom d'équipe qui ne sera pas modifiable par la suite. Il y a trois catégories d'équipes féminine, mixte, masculine. Les proportions femmes/hommes par catégorie sont :

- ▶ équipe féminine : 6 femmes
- ▶ équipe masculine : 6 hommes
- ▶ équipe mixte : toutes les autres configurations possibles

Tarif

Les tarifs sont les mêmes pour l'Ekiden et le Baby-Ekiden. Les droits d'engagement par personne sont les suivants :

Catégorie	Tarif	Justificatif requis
Étudiant IP Paris	5 €	Certificat de scolarité ou carte étudiante
Étudiant (hors IP Paris)	7 €	Certificat ou carte étudiante
Personnel IP Paris	10 €	Justificatif d'appartenance
Alumni Télécom Paris (cotisant)	10 €	Justificatif de cotisation
Extérieur / Autres	12 €	Aucun

L'équipe d'organisation se réserve le droit de refuser à l'évènement une personne ne pouvant prouver son appartenance à la catégorie dont il a payé le tarif. La personne ayant payé un tarif ne correspondant pas à sa situation pourra être admise sous réserve du paiement de l'écart entre le tarif payé et le tarif réel correspondant à sa situation. Aucun remboursement ne sera effectué pour la personne ayant payé un tarif supérieur à celui dont elle devait s'acquitter selon sa situation, elle sera toutefois admise à la course.

Ces droits comprennent :

- ▶ Dossards et épingles à nourrices
- ▶ Un ravitaillement au village après la course. La possibilité de laisser des effets personnels de l'équipe à l'espace consigne du village
- ▶ L'accès aux zones de repos, vestiaires et assistance médicale au village
- ▶ La réception d'un t-shirt technique Ekiden par coureur, qu'il est vivement conseillé de porter

Les récompenses

L'organisation ne prévoit aucune dotation financière. Voici la répartition des lots prévus :

- ▶ 3 premières équipes féminines
- ▶ 3 premières équipes masculines
- ▶ 3 premières équipes mixtes
- ▶ 1ère équipe du personnel
- ▶ L'équipe la mieux déguisée

L'équipe d'organisation se réserve le droit de modifier la répartition des récompenses jusqu'à une semaine avant la course. Toute modification sera notifiée sur le site www.ekiden-platal.fr.

Certificat médical ou licence sportive

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

La participation à la compétition est subordonnée à la mise en ligne par chaque membre de l'équipe :

- ▶ soit d'une licence délivrée par l'UFOLEP, la FFA, la FFSE, la FFSU ou la FSGT, en cours de validité ;

- ▶ soit d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
- ▶ soit d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition ;
- ▶ soit d'un certificat PPS (Parcours de Prévention Santé), attestant que le participant a complété le parcours en ligne disponible sur pps.athle.fr, conformément à la réglementation en vigueur, et que ce certificat est valable à la date de la compétition.

Une copie de ces documents sera conservée par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

Annulation et transmission de l'inscription

Aucun remboursement du montant de l'inscription ne sera accordé, quelles que soient les causes du désistement du participant. Ce dernier peut cependant se faire remplacer. L'organisation devra en être informée au moins 1 semaine avant l'événement.

Dans le cas où un coureur désire être remplacé par un autre coureur, le participant remplaçant devra alors accepter les termes du règlement de la course et fournir les justificatifs (certificat médical/licence et certificat de scolarité/carte étudiant).

2. Règlement sportif de l'Ekiden du Platal 2026

1) Le parcours

Arrivée, passage de relai et barrière horaire

Afin de ne pas étaler inutilement la course et de permettre à chacun de courir en même temps une limite horaire de 3h45 avant le départ du dernier relayeur est fixée. Au-delà de ce délai, tous les coureurs non encore partis partiront lors d'un départ groupé. Le temps de l'équipe sera alors calculé grâce aux puces des dossards. Le délai global pour une équipe est fixé à 4h30.

Dans les autres cas, le coureur doit attendre que son relayeur ait passé la ligne d'arrivée pour à son tour passer la ligne de départ. En cas de départ anticipé d'un coureur, la sanction est laissée à l'appréciation du jury.

Modification du parcours

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des sites d'ateliers. En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de proposer un parcours de repli, d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières horaires. Les participants sont alors dans l'obligation de respecter les consignes données par l'organisation.

L'itinéraire

Les participants ont l'obligation de suivre les itinéraires balisés ou indiqués par l'organisation sous peine de sanction, voire d'exclusion. Notamment ils doivent parcourir la boucle pour laquelle ils se sont inscrits.

L'itinéraire peut être modifié à tout moment et sans préavis par l'organisation. Les concurrents sont tenus de suivre la modification d'itinéraire qui leur sera signalée par l'organisation. **Il est absolument interdit de déplacer, dissimuler, retirer ou détruire les éléments de balisage placés par l'organisation sous peine d'exclusion immédiate de l'événement et des autres événements du BDS Télécom Paris.**

2) La course

Remise des dossards et départ

Elle aura lieu le jeudi 28 Mai à partir de 12h jusqu'à 13h45, dans l'enceinte de Télécom Paris. Les dossards seront remis au chef d'équipe sur présentation d'une pièce d'identité.

Port du dossard

Chaque participant recevra un dossard à fixer sur la poitrine à l'aide de 4 épingles. Il devra être entièrement lisible lors de la course. Les dossards sont numérotés de 1 à 6 et doivent être portés selon l'ordre des relais. Ce sont les puces des dossards qui permettront le chronométrage de la course.

Horaire

L'accueil des coureurs commence à 12h00. Le départ est fixé à 14h00. La course étant limitée à 4h30, elle se terminera au plus tard à 18h30.

Ravitaillement

Un ravitaillement sera mis à disposition des coureurs au village sportif, à l'arrivée de la course. Tous les coureurs sont encouragés à discuter et aller voir les stands des différentes associations et profiter du village sportif.

Poste de secours

Un service médical sera mis en place pendant l'événement au niveau du départ. Le service médical mis en place a compétence pour décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales.

Réclamations

Elles sont recevables auprès du jury dans les 30 minutes après l'affichage des résultats provisoires.

Accompagnateurs et Accompagnateurs handisport

Tout accompagnateur, à pieds, à bicyclette, en roller ou sur tout engin motorisé ou non, est interdit sur le parcours, à l'exception des accompagnateurs handisport. Sa présence entraînera immédiatement la disqualification de l'équipe sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque réclamation et/ou indemnisation. L'accompagnateur pourra être tenu pour responsable de tout accident et/ou incident survenu du fait de sa présence sur le parcours et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires. Il est strictement interdit de courir accompagné d'un animal, même tenu en laisse.

Il est possible pour les handisports d'être accompagnés par un autre coureur. Le sujet sera traité au cas par cas par l'organisation.

Force majeure

En cas de force majeure, catastrophe naturelle ou de toute autre nature mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve.

3. Traitement des données

Protection et traitement des données

Les informations recueillies dans le formulaire d'inscription se limitent au strict nécessaire pour le bon traitement de votre demande d'inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatisé à des fins d'information et de communication sous la responsabilité du BDS de Télécom Paris. Les destinataires des données sont le BDS de Télécom Paris, le chronométreur officiel de l'épreuve et la Fédération Française de Sport Universitaire.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et/ou obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à contact@ekiden-platal.fr. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant. Dans ce cas, nous ne pourrons répondre favorablement à votre demande d'inscription. Ces données seront conservées 1 mois après la fin de l'événement, à l'exception des noms et mails qui seront conservés 1 an en vue de la prochaine édition.

Cession du droit à l'image

Par défaut, les participants autorisent expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Si le participant souhaite s'opposer à cette cession de droits, il peut en notifier l'organisateur à l'adresse contact@ekiden-platal.fr.

Contact de l'organisation

Tout contact de l'organisation se fait par l'adresse mail **contact@ekiden-platal.fr**.